

N° 2024-009

**OBJET :***Déchets – Création d'un emploi non permanent de responsable adjoint*

L'an deux mil vingt-quatre, le 16 janvier, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Montriond, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

Date de convocation du conseil communautaire : 10 janvier 2024

Présents :

Mmes BUET Emmanuelle, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. TROMBERT Fabien, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

**Résultat du vote :**

votants : .....23  
pour : .....23  
contre : .....00  
abstention : .....00

Procurations ont été données par :

- BERNAZ Célia à VUAGNOUX Jean-Louis,
- MUFFAT Jean-François à TROMBERT Fabien.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil communautaire de créer un emploi non permanent de responsable adjoint du service Déchets pour accroissement temporaire d'activité, à temps complet, pour la période du 1<sup>er</sup> février 2024 au 31 janvier 2025 et sur la base d'une rémunération correspondant à l'indice majoré 583.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

- à l'unanimité,
- décide de créer cet emploi non permanent dans les conditions qui lui ont été présentées,
- charge Monsieur le Président, ou son représentant, des différentes formalités à accomplir.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le : .....

Publié ou notifié

Le : .....

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président  
Fabien TROMBERT



Le secrétaire de séance  
Gérald LOMBARD

